

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

**Arrêté du 3 mai 2013 portant désignation des candidats admis à l'examen du brevet d'aptitude à la formation des moniteurs d'enseignement de la conduite des véhicules terrestres à moteur de la session 2012**

NOR : INTS1310935A

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la route;

Vu l'arrêté du 23 août 1971 modifié relatif au brevet d'aptitude à la formation des moniteurs d'enseignement de la conduite des véhicules terrestres à moteur;

Vu l'arrêté du 19 juin 2012 fixant les dates de l'examen du brevet d'aptitude à la formation des moniteurs d'enseignement de la conduite des véhicules terrestres à moteur de la session 2012;

Vu l'arrêté du 29 novembre 2012 portant désignation des membres du jury de l'examen du brevet d'aptitude à la formation des moniteurs d'enseignement de la conduite des véhicules terrestres à moteur de la session 2012,

Arrête:

Article 1<sup>er</sup>

Sont déclarés admis à l'examen du brevet d'aptitude à la formation des moniteurs d'enseignement de la conduite des véhicules terrestres à moteur de la session 2012 les candidats dont les noms suivent :

M. BAILLEUL Christophe;  
M. BELARBI Karim;  
M. BENABDELOUAHED Medhi;  
M. BINET Jérôme;  
M. BONNIN Samuel;  
Mme BOUZIANE Hayat;  
Mme BOUZOUMMITA Magda, nom d'usage CHERKI;  
Mme CASTELLI Laëtitia, nom d'usage STEINMETZ;  
Mme CLAIR Valérie;  
Mme CLARET Annabelle;  
Mme DELAGE DE LUGET Alexia;  
Mme ÉTIENNE Claire;  
M. FERRER Nicolas;  
Mme GNAVO Elodie;  
Mme GOUSSET Anne, nom d'usage BEGARD;  
Mme HERVIEUX Eléonore;  
Mme IANEZ Valérie, nom d'usage LACHAUME;  
Mme IKHLEF Isabelle;  
Mme KEBILI Sonia, nom d'usage CARRE;  
M. LANIER Loïc;  
M. LE GALLEU Alexis;  
Mme LEROUX Laetitia;  
Mme MARTIN Blandine;  
M. MARTIN Thierry;  
Mme MORIN Charlène;  
M. MOUFLIN Yves;  
Mme NASSIBOU Emilie;  
Mme OLACZ Ingrid;  
Mme OMNES Hélène;

Mme POUCHOULIN Déborah;  
Mme PROAL Marilyne, nom d'usage SQUEVIN;  
M. RAMBAUD Philippe;  
M. REGNIER Jean-Christophe;  
M. ROCHE John;  
M. SALABER Cédric;  
Mme SIMON Valérie;  
M. TARDIEU Philippe;  
M. VATTIER Sébastien;  
M. ZAOUI Abderraman.

Article 2

Le délégué à la sécurité et à la circulation routières est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 3 mai 2013.

Pour le ministre et par délégation :  
*Le délégué à la sécurité  
et à la circulation routières,*  
F. PÉCHENARD